



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfouissement des fils rue Saint-Jean-Baptiste

Tourisme Charlevoix se prononce

La Malbaie, 6 mai 2010 - L'actualité municipale de Baie-Saint-Paul est occupée par un débat passionné et passionnant sur le dossier de l'enfouissement des fils qui s'élèvent au-dessus de sa principale artère commerciale, la rue Saint-Jean-Baptiste.

Débat passionné parce qu'il ne laisse personne indifférent quant à son issue. Des élus municipaux aux citoyens de la ville, des commerçants à divers regroupements, la question est abordée en privé comme en public. Les diverses tribunes publiques en ont donné la preuve au cours des derniers jours et en ont fait largement état.

Débat passionnant aussi parce qu'il ravive de manière remarquable et presque soudaine l'intérêt que nombre de personnes et de regroupements portent à l'esthétique d'une ville, d'une rue, comme lieu de vie ou comme lieu d'accueil de visiteurs.

Avis favorable

Tout en reconnaissant aux élus, aux cadres et aux citoyens de Baie-Saint-Paul la totale maîtrise des décisions qui les concernent, l'organisme touristique régional charlevoisien exprime un avis favorable à l'enfouissement des fils de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Cet avis est motivé par une série d'observations faites depuis un certain nombre d'années et encore vérifiées tout récemment.

Les résultats et les enseignements obtenus de toutes les recherches et études menées par Tourisme Charlevoix auprès des clientèles touristiques indiquent que la beauté des paysages vient en tête de liste des critères de sélection de la destination Charlevoix. Les États généraux du tourisme, tenus en début d'année, ont été l'occasion de redire toute l'importance que l'on doit attribuer à la protection et à la mise en valeur des paysages et du patrimoine bâti.

Les aspirations des habitants d'une ville ou de ses visiteurs sont dans bien des cas semblables. En effet, les deux se réjouiront d'une ville sécuritaire, propre, équipée en infrastructures, animée et exempte le plus possible de toute pollution, notamment de pollution visuelle.

Engagée envers notre patrimoine

L'engagement de Tourisme Charlevoix dans *l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est* va dans ce sens. Le paysage et le patrimoine bâti sont sans conteste un argument de développement et de promotion économique et touristique. Tout ce qui peut contribuer à les mettre en valeur doit être considéré et appliqué dans la mesure du possible.

Tourisme Charlevoix est d'avis que la possibilité pour Baie-Saint-Paul de partager avantageusement la facture de l'enfouissement des fils avec la société d'état Hydro Québec doit être examinée dans ses moindres détails et fort certainement saisie. Si le montage financier de cette exceptionnelle chance de voir disparaître un enchevêtrement de fils par ailleurs indispensables au fonctionnement de la ville doit être étudiée à nouveau, Tourisme Charlevoix suggère aux parties impliquées de le faire. L'objectif doit cependant être de considérer toutes les solutions permettant une conclusion la plus consensuelle possible.

Un projet touristique

La ville de Baie-Saint-Paul a su se positionner depuis plusieurs années comme l'un des plus beaux villages du Québec. Elle est, sans aucun doute, l'un des premiers attraits touristiques de Charlevoix. Sa détermination de demeurer à la hauteur des attentes des visiteurs est un modèle pour plusieurs localités au Québec et hors des frontières provinciales.

Sa principale artère commerciale et touristique, la très populaire rue Saint-Jean-Baptiste, dans laquelle circulent abondamment citoyens et visiteurs, est invitée à se transformer d'un point de vue esthétique. Ce changement sera très certainement l'occasion pour plusieurs publications d'en faire état et ainsi augmenter considérablement les retombées éditoriales en faveur de la ville et de tout Charlevoix. Tourisme Charlevoix fera en sorte que chaque journaliste de la presse touristique en soit informé et ne ménagera aucun effort pour en maximiser les retombées éditoriales.

Tourisme Charlevoix encourage par ailleurs toutes les municipalités de la région à mettre en œuvre des projets qui auront comme objectif l'amélioration et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, principal actif de notre offre touristique.

Près du quart des 840 000 visiteurs de Charlevoix se rend dans l'un des bureaux du réseau d'accueil de Tourisme Charlevoix, dont 40 000 au bureau d'information touristique de la rue Saint-Jean-Baptiste.

-30-

Source : Éric Desgagnés
Président
Tourisme Charlevoix
418 435 8710

Alyre Jomphe
Directeur général
Tourisme Charlevoix
alyre.jomphe@tourisme-charlevoix.com
418 655 5235